



DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE MANIFESTATION

Dossier à remettre en Mairie au service Manifestation

La déclaration préalable de manifestation déposée hors délai ou incomplète ne sera pas traitée.

Cette déclaration ne vaut pas acceptation de la manifestation. Elle sera instruite dans un délai maximum d'un mois.

INTITULÉ DE L'ÉVÈNEMENT :

DEMANDEUR / ORGANISATEUR

Association :

Responsable de la demande :

Adresse :

☎ :

Courriel :

CONTACTS MEMBRES DE L'ORGANISATION (obligatoire)

1^{er} membre :

2^{ème} membre

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

☎ :

☎ :

INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT

Nombre de participants estimé : Simultanément :

Manifestation sportive :

Autre manifestation :

Non motorisée

À préciser :

Hors cyclisme

Entrée payante

Avec classement

Entrée non payante

Sans classement

Cyclisme

Avec classement

Sans classement

Motorisée (envoi du dossier en préfecture)

Concentration des véhicules

Demande d'homologation de circuit

Sur circuit ou terrain

DATES

• Préférence n°1 : / / Horaires : De À

• Préférence n°2 : / / Horaires : De À

LIEU DE LA MANIFESTATION

- Salle Jean-Louis ROLLAND
 - Grande salle
 - Petite salle
 - Office
 - Occupation totale
- Autres sites
 - Salle omnisports François LE ROUX
 - Stade François LE ROUX
- Salle Ty Coat
 - Occupation totale

MATÉRIEL Chapiteau prêté par une autre communeAttestation d'homologation (à joindre au dossier) :

Lieu de livraison du matériel :

DEMANDE D'ARRÊTÉ Circulation

Quel type :

 Stationnement

Quelle voie :

 Autorisation course

Quelle voie :

 Feu d'artifice Autres :*Ne pas oublier de joindre par courrier ou par mail les demandes détaillées.***OBSERVATIONS PARTICULIERES**

.....

.....

.....

.....

Nom du demandeur :

Date et signature :

La Commune de Rédéné accuse réception de votre demande le :

Cadre réservé à la Mairie

Signature et cachet :